



## Texte ACTION

### CDNE des 17 et 18 septembre 2020

La crise sanitaire sans précédent que nous traversons a exacerbé les inégalités sociales, illustré le rôle majeur des services publics et des agents jusque-là déconsidérés. Elle a révélé la nécessité de changer radicalement de modèle économique et social.

En dépit de cela, Emmanuel Macron a choisi de maintenir une ligne libérale, à rebours des besoins sociaux et environnementaux.

Si la crise sanitaire a mis en veilleuse l'application entière de la réforme de l'assurance chômage et des retraites, le gouvernement entend bien reprendre ces dossiers. Les mobilisations ont pourtant été fortes durant la période 2019-2020, que ce soit au niveau interprofessionnel, dans la Fonction publique ou l'Éducation sans inflexion du gouvernement.

Ce dernier prend désormais appui sur la crise économique engendrée par la pandémie pour tenter au contraire d'accentuer son entreprise de destruction des garanties collectives. Alors que les plans sociaux s'enchaînent, que nous devrions retrouver un haut niveau de chômage (9,5%) touchant particulièrement les jeunes, aucun effort n'est fait en faveur des salaires et de l'emploi pour relancer la consommation.

Le plan de relance de 100 milliards (dont 40 venant de l'Union européenne conditionnés à des réformes structurelles) se caractérise par de nouvelles exonérations en matière de fiscalité et de cotisations qui profiteront surtout aux plus grandes entreprises, sans exigence de contreparties.

La Fonction publique, dont l'éducation n'est pas concernée par le plan de relance, que ce soit en matière d'emplois ou de salaires, la valeur du point d'indice demeurant gelée. Le SNEP FSU portera lors des différentes discussions prévues à l'agenda social nos revendications sur ces sujets.

Après analyse du contexte, le CDNE estime nécessaire la construction d'initiatives et de mobilisations en pointant différents sujets.

Le CDNE appelle les militant.es à mettre en débat, lors de toutes les rencontres, avec les collègues et les syndicats de la FSU, la nécessité d'augmenter le rapport de force et la mise en perspective d'une grève.

Un des temps forts de ces mobilisations sera la « **semaine de l'EPS** » qui se déroulera du 7 au 11 décembre 2020. Cette initiative sera l'occasion de porter nos revendications sur l'emploi, les salaires, les contenus et la certification, les conditions de travail... Elle pourra prendre des formes multiples sur les territoires (journées de l'EPS, conférences de presse, communiqués, stages, rassemblements, congrès...).

## Prochaines mobilisations

Le SNEP-FSU appelle les collègues à se mobiliser et à soutenir les actions autour du climat qui auront lieu le vendredi 25 et le samedi 26 septembre. Il appelle aussi à participer à la journée internationale pour la paix, le 19 septembre.

Le SNEP-FSU appelle les militants à développer au niveau local la démarche du collectif "Plus jamais ça !" en organisant avec la FSU, les rencontres avec les partenaires locaux, à porter les 34 propositions auprès de la profession et de l'opinion publique et à interpeller les organisations politiques et leur.es élu.es.

Il appelle également aux mobilisations sur les questions d'égalité : pour la défense du droit à l'avortement le 26 septembre et pour la lutte contre les violences faites aux femmes dans le cadre de la journée internationale du 25 novembre

## Loi TFP

Un an après son adoption contre l'avis de tous, cette loi montre peu à peu l'étendue de ses effets néfastes comme nous l'avons analysé. Opacité, suspicion et concurrence, le bilan de la mobilité, première opération

pour laquelle les prérogatives des instances et le rôle des élu.es ont été supprimés, est une catastrophe. Le gouvernement maintient le cap en imposant la poursuite de la mise en œuvre de la loi. Fusion CT et CHSCT au sein d'un CSA, révision des périmètres des CAP, suppression de certaines compétences des CAP (promotions, avancement) en janvier, augmentation du recours au contrat...

Face à cette attaque du statut sans précédent, le SNEP-FSU continue de porter avec la FSU sa revendication d'abrogation de cette loi. Il continuera l'information des personnels (publications, dossier spécial bulletin, point dans l'ensemble des stages de formation, relais de la campagne fédérale...) en mettant en exergue des cas concrets et interpellera les partis politiques en vue des présidentielles.

Il continuera, malgré le contexte, d'apporter son aide et ses conseils auprès de la profession à l'occasion de toutes les opérations de gestion (stages, publications, HIS, assistance dans les recours...).

Cette transformation nous contraint à un travail de proximité encore plus important pour récupérer l'ensemble des données concernant les collègues.

Le SNEP avec la FSU s'engagent partout sur le territoire pour construire le rapport de force indispensable à la reconquête de nos droits.

La loi TFP comprend tout de même une partie égalité professionnelle, le SNEP FSU œuvrera pour que les plans d'action en faveur de l'égalité soient déclinés à tous les niveaux.

### **Situation des stagiaires**

Une attention particulière doit être portée aux stagiaires et nous appelons les sections académiques à prendre des contacts téléphoniques avec eux, afin de connaître leurs affectations et de discuter avec eux de leurs conditions de rentrée.

### **Élections politiques**

Les phases des élections départementales (mars 2021) et Régionales (décembre 2021) sont d'importance concernant l'avenir de l'École, de l'EPS et du développement du sport dans les territoires. Elles concernent notamment, la politique de bâti scolaire, dont les installations sportives ; la politique de budget/ transport dans les établissements ; la politique d'aide au sport scolaire. Le CDNE appelle les sections départementales et académiques à prendre contact avec les candidat.es sur la base de nos revendications.

## **Rentrée scolaire**

### **Emploi**

Le ministère de l'Éducation nationale continue dans sa logique de destruction du service public d'éducation notamment à travers les suppressions d'emplois qui se traduisent par une dégradation importante de nos conditions de travail et des conditions d'étude de nos élèves. Cette année pour 22 500 élèves supplémentaires dans le second degré ce sont 440 ETP qui ont été supprimés auxquels s'ajoutent 350 emplois mis de côté.

Cela se traduit en cette rentrée 2020 par des effectifs élèves par classe qui explosent, une continuité du service public non assurée, un recours accru à la précarité.

La crise sanitaire met encore plus en évidence les effets néfastes des politiques en cours sur la qualité de l'enseignement. A minima, le ministère aurait dû recruter les listes complémentaires.

Il est indispensable d'élever le rapport de force sur la question des recrutements en EPS et dans l'éducation.

Le SNEP-FSU soutient les actions des établissements en lutte dès cette rentrée pour des moyens supplémentaires (grèves, rassemblements, audiences...)

Le CDNE appelle dès cette rentrée à :

- alerter et dénoncer les conditions de rentrée, notamment auprès des médias, des parents, étudiants et des élu.es (conseils d'administration, communiqués de presse, rassemblements...).

- mettre en place dès septembre ou début octobre, des réunions syndicales et des Heures d'informations syndicales dans les établissements.
- faire des élections aux CA un temps fort indispensable dans chaque établissement.
- interpellier les parlementaires (mailing, audiences...) et faire vivre une campagne autour du plan d'urgence des 1500 postes au CAPEPS dans les établissements (CA, photos, audiences parlementaires, etc...), articulé avec un plan d'urgence pour les STAPS qui souffrent de sous-recrutements des enseignants.

## Revalorisation salariale

Après l'annonce d'une programmation pluriannuelle de 10 milliards puis de promesses d'engagement de 500 millions, le ministre évoque maintenant l'inscription de 400 à 350 millions en 2021 pour « revaloriser les enseignants ». Blanquer surjoue une pseudo volonté d'augmenter le pouvoir d'achat en évoquant un « Grenelle des professeurs » laissant de côté les autres personnels. Même s'il existe un coup de pouce sur les débuts de carrière, ces mots ne sauraient masquer sa volonté de nous faire « travailler plus pour gagner plus » en distribuant primes et indemnités pour quelques-uns en contrepartie de nouvelles tâches, en renforçant les inégalités et en remettant le mérite au cœur de sa politique.

Le SNEP-FSU avec la FSU continuera à exiger le dégel de la valeur du point d'indice et l'amélioration des carrières. Il interpellera le ministère de l'EN et de la Fonction publique et envisagera, avec les collègues, les initiatives à construire pour porter ces revendications.

## L'EPS

Depuis la fin du confinement le SNEP-FSU a revendiqué un texte spécifique EPS afin que des règles nationales soient établies. Le ministère a attendu fin août pour le publier, mettant en difficulté les équipes sur les programmations et la mise en œuvre de l'enseignement, notamment en laissant du flou.

Le SNEP-FSU s'adresse à la DGESCO pour que des éléments soient clarifiés (ex. préciser expressément que l'enseignant d'EPS peut retirer son masque à certains moments (distribution de consignes...), clarifier la notion de « pratique physique » – A quel moment considérer qu'il y a pratique ? -...).

Le SNEP-FSU remonte auprès du ministère toutes les situations de « surprescriptions » locales (IPR, chefs d'établissement, IADASEN, recteurs) avec des interprétations du protocole, afin qu'un rappel à l'ordre soit réalisé.

Par ailleurs, le SNEP-FSU mettra à disposition des collègues une note destinée à informer et rassurer la profession quant aux risques juridiques dans le contexte sanitaire.

Aujourd'hui un débat scientifique s'ouvre sur la qualité des masques. Dans plusieurs ARS, les masques en tissus sont remis en cause car protégeant trop peu les personnels.

Dans un souci de protection des personnels, et dans l'attente de l'avis du CHSCT Ministériel et par principe de précaution, dans la même logique que l'avis émis au CHSCT Ministériel, le SNEP-FSU demande à ce que soient mis à dispositions pour les enseignant.es d'EPS des masques chirurgicaux.

Le maintien du 2s2C à cette rentrée pour les premier et second degrés représente un danger pour notre discipline et nos missions. Des actions conjointes (élus, syndicats, parents d'élèves, milieu sportif...) doivent être menées au niveau local et national pour contrer ce dispositif et exiger son retrait.

## Lycée et LP

La réforme des lycées généraux, technologiques et professionnels s'est mise en place à marche forcée contre l'avis unanime de la profession. Toutes les analyses que nous avons portées au moment de l'étude de ces réformes se confirment : emploi du temps alourdi et ingérable, destruction du groupe classe, des collectifs enseignants, développement des inégalités, éducation à la carte marquant la fin d'une ambition nationale... Le SNEP-FSU avec les syndicats de la FSU continue à exiger l'abandon de ces réformes.

Avec une rentrée scolaire difficile pour l'EPS en raison de la situation sanitaire, la demande d'application des protocoles d'évaluation, jamais testés et créés sous la pression, ajoute de la complexité professionnelle. Ces référentiels sont abscons et abandonnent les exigences motrices et culturelles que portent le SNEP FSU.

Le moratoire sur les futurs référentiels locaux d'évaluation, demandé par le SNEP-FSU est plus que jamais nécessaire.

Les anciens référentiels nationaux, bien qu'améliorables, constituent une ressource que maîtrisent déjà les collègues et les élèves. Ces référentiels peuvent répondre à la situation.

La demande de moratoire a été renouvelée le 1<sup>er</sup> septembre par le SNEP FSU, il est nécessaire que la profession relaye massivement cette demande. Un modèle de courrier sera disponible sur le site militant, pour que les équipes interpellent les IA IPR et les recteurs, ainsi que le ministère.

## Journées de l'EPS

L'EPS connaît une crise d'identité profonde. Le glissement vers une EPS essentiellement hygiéniste est un risque important et peut conduire à une transformation de notre discipline et de notre profession.

Le SNEP-FSU s'organisera pour résister à cette situation.

Les nouvelles réformes impliquent des définitions locales qui nécessitent des débats et des luttes dans les territoires.

Chaque académie essaiera de s'organiser pour assurer la présence de 2 militants à la commission éducative nationale, afin de créer des initiatives locales.

Les journées de l'EPS apparaissent dans ce paysage comme un enjeu majeur. Le SNEP-FSU affichera l'ensemble de ces journées, montrant l'attachement des enseignants à une EPS comme lieu d'étude pratique des APSA.

## École primaire

Alors que Blanquer se contente de « bouger 30 minutes par jour » et de garder en perspective le 2S2C, le SNEP et le SNUIPP FSU ont décidé d'une campagne pour des classes vitaminées à l'EPS, avec le SNPI FSU. L'enjeu est la réaffirmation du rôle de l'école dans le développement physique des élèves et l'accès à la culture.

## Supérieur

Le SNEP-FSU lance une campagne d'affichage et de sensibilisation dans chaque STAPS et INSPE sur 5 revendications

A destination et en lien avec les enseignants et les étudiants (postes au CAPEPS, capacité d'accueil MEEF, plan urgence STAPS, équipements et FDE) cette campagne doit être portée par les bureaux académiques.

Le SNEP-FSU appelle aussi à participer aux actions dans le cadre de l'intersyndicale du supérieur contre le projet de loi de programmation de la recherche.

## Sport scolaire

Le CDNE déplore l'absence de tout guide de reprise émanant de la direction nationale de l'UNSS pour cadrer l'organisation des rencontres, et déplore l'absence d'aide portée aux DD et DR alors même que la reprise des AS est permise par le guide du MEN. Le SNEP-FSU écrira de nouveau un courrier au ministère de l'EN pour en faire la demande.

Au regard de la situation préoccupante dans les lycées avec la généralisation de la mise en œuvre de la réforme, le CDNE appelle les militants à agir pour que les mercredis après-midi restent un temps dédié à la pratique du sport scolaire.

Le CDNE invite les militants du SNEP-FSU à investir tous les temps de travail collectifs sur les PDDSS et PADSS, les commissions mixtes UNSS à tous les niveaux, ainsi que les CD UNSS et CR UNSS pour peser sur les décisions sportives et financières de l'UNSS.

## Équipements

Le SNEP s'adressera au 1<sup>er</sup> ministre et au haut-commissariat au plan afin que le plan de relance comprenne un volet conséquent de construction d'équipements sportifs répondant aux besoins scolaires et associatifs. Il devra permettre d'amorcer le rattrapage du retard pris par la France en la matière et de rénover le parc d'installations sportives vieillissant.

Le CDNE appelle les S2 et S3 à contacter le plus rapidement possible les Conseils Départementaux et régionaux, pour demander que tous les frais engendrés par les mesures sanitaires, dans les équipements et annexes utilisés par les collégiens et lycéens, fassent l'objet de financements supplémentaires. Il les invite à solliciter des audiences sur les questions de l'EPS, du sport scolaire et leur prise en compte dans la préparation des budgets 2021.

Le SNEP-FSU mettra à disposition, sur le site Équipements, des outils pour aider à la préparation des audiences et pour aider les collègues rencontrant des difficultés d'accès à certains équipements.

## Sports

Le gouvernement a profité du remaniement ministériel pour créer un grand ministère de l'Education Nationale, de la Jeunesse et des Sports, auquel il prétend assigner de grandes ambitions, en lien avec l'héritage attendu des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024. Dans la perspective du prochain congrès national du SNEP-FSU, les bureaux académiques et départementaux sont invités à s'emparer davantage des questions du sport et de sa démocratisation, de ses impacts sociaux et environnementaux, en associant aux débats des militants du secteur sport.

## Syndicalisation

Le renforcement du SNEP-FSU est une condition indispensable pour la diffusion et la prise en compte de nos revendications qui se révèlent vitales dans le contexte.

Le CDNE appelle à amplifier la campagne d'adhésion dès le premier trimestre.

Le CDNE appelle chaque militant.e à :

- s'adresser aux collègues non syndiqué.es pour leur proposer l'adhésion au SNEP-FSU à l'occasion de chaque réunion,
- inclure l'adhésion à tous les moments de l'activité syndicale (mail, appels, stages...).

Un courrier national sera adressé à tous les NAJ (Nx et 1<sup>er</sup> trimestre) pour les inviter à accélérer leur ré-adhésion, dès la semaine prochaine. Ce courrier sera adressé aux s3 et s2 afin de les inviter à l'appuyer localement.

Le CDNE rappelle la nécessité de la présence d'un militant.e par académie à la commission nationale syndicalisation du 2 octobre.

## Congrès

Chaque équipe départementale, académique doit dès à présent s'emparer des enjeux et des échéances du congrès. Il est important de tout mettre en œuvre afin d'assurer une participation massive des syndiqué.es aux élections comme aux congrès, qui permette des débats les plus larges et les plus riches possibles.

Texte adopté à l'unanimité